

DES COMPÉTENCES REGROUPÉES

Sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, la DREAL exerce des missions nombreuses et variées.

LA DIRECTION

assure l'autorité hiérarchique sur les services et les unités territoriales. Elle veille à la cohérence et à la performance de l'action. La mission certification-qualité qui lui est directement rattachée a pour objectif d'étendre largement au sein de la DREAL la certification ISO 9001.

LE SERVICE « PILOTAGE ET ANIMATION RÉGIONALE » (SPAR)

assure le pilotage du service public de l'EEDDM, (Ecologie, énergie, développement durable et mer) par la coordination des BOP (budgets opérationnels de programme), le contrôle de gestion lié à la performance et le suivi du DSR (document de stratégie régionale). Il gère en région les ressources humaines du MEEDDM, met en œuvre la GPEEC (gestion prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences) et coordonne la politique sociale. Il regroupe les pôles supports intégrés (Formation, Juridique, Achat et Marchés, Documentation et Gestion administrative et paye) qui réalisent des prestations pour les services en région et apportent du conseil et de l'expertise. Il participe également à l'animation des réseaux professionnels.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

gère les ressources humaines de la DREAL dans une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. Il met en œuvre les décisions immobilières. Il est responsable de la sécurité informatique ainsi que du déploiement et du fonctionnement de tous moyens de communication (téléphonie, informatique). Il coordonne la mise à disposition des moyens logistiques. Il gère le budget de fonctionnement de la DREAL et en assure le suivi. Son action s'exerce dans une démarche de qualité et éco-responsable.

LE SERVICE « ÉVALUATION, ÉNERGIE ET VALORISATION DE LA CONNAISSANCE » (SEEVAC)

coordonne l'évaluation environnementale et est chargé de la doctrine dans ce domaine. Il met en œuvre les programmes d'actions dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat. Il participe en particulier à la surveillance de la qualité de l'air, au développement des énergies renouvelables, à la sécurisation des approvisionnements énergétiques et au développement des ouvrages de transport de l'énergie. Il valorise la connaissance des services de la DREAL et des partenaires à travers des études, des diagnostics de territoire, des réflexions prospectives et veille à ce qu'elles soient portées à la connaissance du public (convention d'Aarhus). Il anime les réseaux métiers et apporte sa contribution aux missions interservices en matière de géomatique et d'agendas 21. Il participe au suivi de l'éducation à l'environnement et au financement des associations concernées. Il gère le centre documentaire et l'information du public.

LE SERVICE « BÂTIMENT, LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLES » (SBLAD)

met en œuvre les politiques du MEEDDM relatives à la construction, au logement, à l'aménagement, à la planification et aux paysages. En application des normes et des mesures du Grenelle environnement, il promeut une construction de qualité et un aménagement urbain rénové, en particulier à travers la ville durable et les éco-quartiers. Il traite les problématiques foncières et de consommation de l'espace. Il s'assure de la préservation des paysages et des sites, notamment celui du Val de Loire. Il contribue à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité énergétique du parc immobilier de l'Etat. Sous l'autorité du Préfet de région, il assure la mise en œuvre des politiques et des moyens au profit du développement de l'offre de logements sociaux, de la rénovation urbaine et de l'habitat privé.

LE SERVICE « ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET RISQUES » (SEIR)

développe les politiques et les actions de prévention et de réduction des risques naturels, technologiques et sanitaires (santé et environnement, sols pollués, déchets). Il organise l'inspection des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). Il contrôle les équipements sous pression, les stockages souterrains, les canalisations dont les gazoducs et les oléoducs. Il pilote les unités territoriales sur les missions ICPE et "sécurité industrielle et contrôle".

LE SERVICE « EAU ET BIODIVERSITÉ » (SEB)

s'assure de la préservation de la biodiversité, des ressources en eau et des ressources minérales. Il suit l'état des milieux, le niveau des principales nappes d'eau souterraines, l'état biologique des milieux aquatiques et la biodiversité terrestre. Il assure l'animation technique des services chargés de la protection des ressources naturelles dans les départements. Il met en œuvre des instruments de protection de la biodiversité, notamment au sein du réseau des sites Natura 2000.

LE SERVICE « DÉPLACEMENTS, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS » (SDIT)

est chargé du portage des politiques de déplacements (intermodalité, développement des infrastructures de déplacements qu'elles soient routières nationales ou ferroviaires, bruit des infrastructures), de la sécurité routière, ainsi que du contrôle, de la régulation et du suivi de l'activité de transport routier, de la réglementation des véhicules et transports de matières dangereuses. Une partie des missions de contrôle des transports routiers est réalisée au sein des antennes territoriales d'Orléans, Tours et Vierzon. Le service travaille également en étroite relation avec les unités territoriales du Loiret et de l'Indre-et-Loire pour les missions "véhicules" : réception, surveillance des centres de contrôle technique.

LE SERVICE « LOIRE ET BASSIN LOIRE BRETAGNE » (SLBLB)

assiste le Préfet de région, coordonnateur de l'action de l'Etat dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et des risques d'inondation sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne. Il prépare la programmation du Plan Loire Grandeur Nature et anime les services de l'Etat pour ce qui relève des missions du MEEDDM. Il produit des données homogènes sur l'évolution du fleuve. Il coordonne la gestion du lit de la Loire et les travaux d'entretien et d'amélioration du système de digues. Il assure des missions d'ingénierie sur le lit et les levées.

LE SERVICE DE « L'HYDROMÉTRIE ET DE LA PRÉVISION DES ÉTIAGES ET DES CRUES » (SHPEC)

exploite un réseau de plus de 300 stations automatiques télétransmissibles, permettant un suivi de la pluviométrie et du débit de rivières en temps réel. Ceci permet la gestion des étiages de la Loire et de l'Allier par la coordination des lâchers depuis les retenues de Naussac et Villerest ainsi que la prévision des crues sur les bassins de la Loire, du Cher et de l'Indre. La maintenance et les mesures sont assurées par des équipes situées à Orléans, Bourges, Nevers, Saint-Etienne et le Puy-en-Velay.

LES UNITÉS TERRITORIALES (UT)

assurent sur le terrain une partie des missions de la DREAL. Elles instruisent les demandes d'autorisation d'exploiter et l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement du secteur industriel. Les unités territoriales du Loiret (pour les départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir et du Cher) et d'Indre-et-Loire (pour les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et de l'Indre) contrôlent les équipements sous pression et les centres de contrôle technique de véhicules. Elles effectuent les réceptions de modèles de véhicules ou d'aménagements spécifiques.

ADRESSE POSTALE ET DIRECTION

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Centre
5 avenue Buffon - BP 6407
45064 Orléans Cedex 2
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr>

Avertissement : dans l'attente d'un regroupement géographique de l'ensemble de ses services, la DREAL Centre occupe actuellement quatre sites orléanais. Les adresses et numéros de téléphone susceptibles d'être modifiés courant 2010 figurent dans l'encart provisoire joint à la présente plaquette.

DREAL CENTRE

Une ambition nouvelle
au service du
développement durable
au coeur de la France

Conception : DREAL Centre (Unité de communication) - Conception graphique et réalisation : www.salez-poirvrez.com - Impression : Prévoist Offset - mars 2010

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques

Présent
pour
l'avenir

ÉDITO

Face au défi du changement climatique, à l'exigence d'un environnement plus sain et plus sûr, le Grenelle environnement fixe des objectifs quantitatifs ambitieux, met en place une nouvelle approche de la concertation autour des projets, renforce la prise en compte des perspectives à long terme.

Pour répondre à ces enjeux, l'État adapte son organisation. La création en région Centre de la DREAL, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, en est une concrétisation.

Cette nouvelle direction regroupe les équipes concourant à la mise en œuvre en région des politiques du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), issues de la direction régionale de l'environnement (DIREN), de la direction régionale de l'équipement (DRE) et de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).

Il ne s'agit pas d'une simple addition des compétences, mais bien d'une mise en synergie des équipes pour répondre aux défis à relever.

Cette nouvelle direction a pour mission de mettre en œuvre en région Centre la politique de développement durable portée par le MEEDDM, en mobilisant dans cet objectif ses compétences dans les domaines de l'écologie, de la prévention des risques, de l'énergie, de l'urbanisme et de la construction, des transports et du logement. Elle participe également à la politique de l'eau et de la prévention du risque d'inondation dans le bassin Loire-Bretagne.

Pour réussir, la DREAL s'appuiera sur les compétences de ses agents, leur implication et sur la confiance renouvelée de ses partenaires, élus, associations, entreprises. Elle porte des valeurs nouvelles, empreintes d'un esprit d'ouverture, de transversalité des approches et de valorisation des atouts régionaux : les personnels sont attachés à apporter leur technicité et leur disponibilité à un projet structurant à la hauteur des attentes et des enjeux du développement durable.

Nicolas FORRAY, directeur

NEUF ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Structurer, développer et valoriser la connaissance et l'expertise liées aux thématiques de la DREAL à toutes les échelles de territoire, y compris dans le cadre de l'évaluation et de la prospective.

- Contribuer à l'aménagement durable du territoire régional et interrégional, en promouvant une utilisation maîtrisée de l'espace, des ressources naturelles et de l'énergie.

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air par une action volontariste en matière de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

- Renforcer la sécurité des personnes, des biens et des activités par le contrôle du respect de la réglementation, par la maîtrise et la réduction des risques naturels, environnementaux (aspects santé-environnement), technologiques et routiers, et par la sensibilisation des acteurs et de la population.

- Protéger et gérer de manière durable et innovante les ressources et le patrimoine naturels (ressources minérales, eau, biodiversité, paysages).

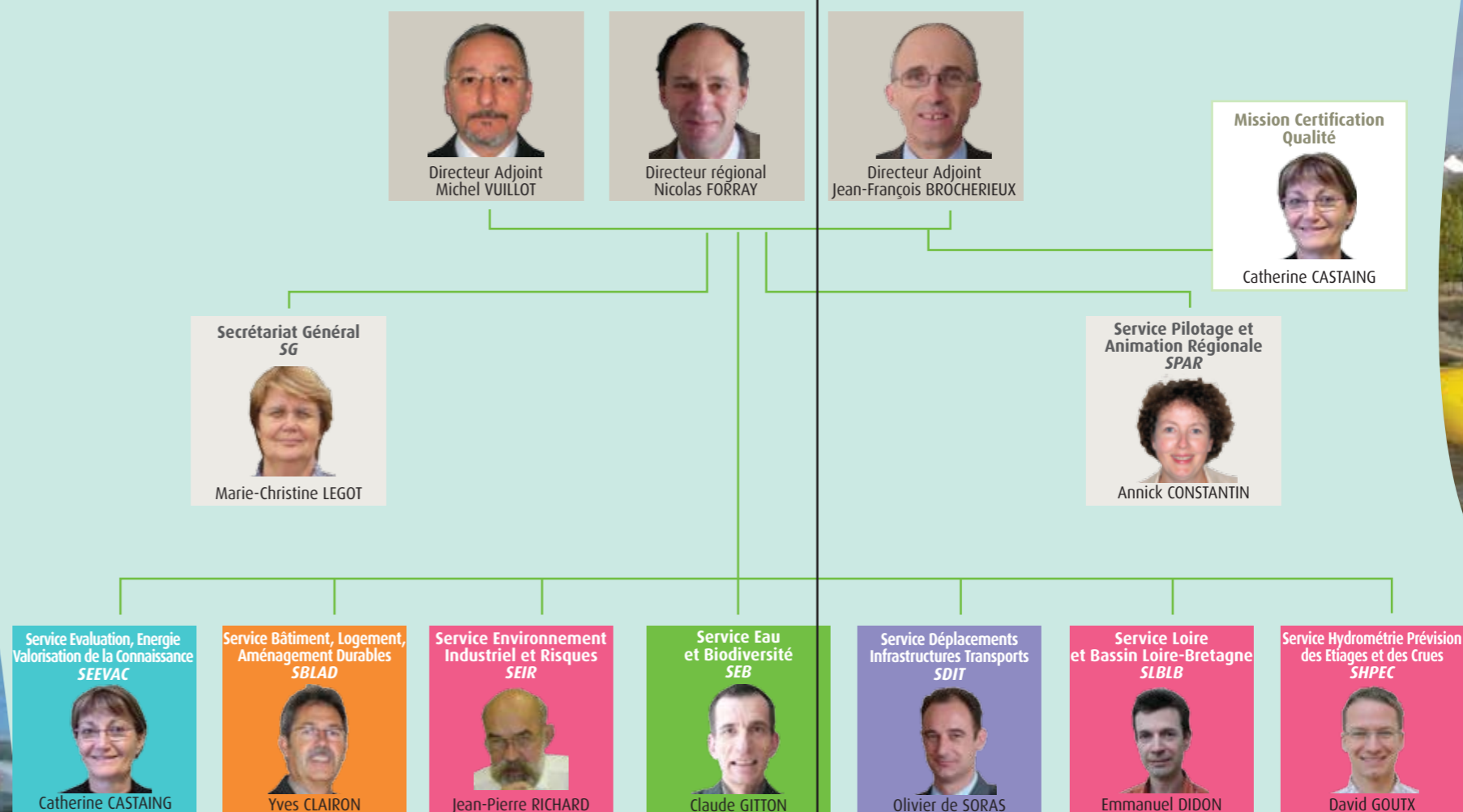
- Promouvoir et soutenir le développement d'une offre de logements dignes et durables et coordonner la mise en œuvre du droit au logement effectif pour tous, en veillant à davantage de mixité sociale.

- Développer des infrastructures de transport et promouvoir des modes de déplacement qui répondent aux besoins de la population et de l'activité économique dans une perspective de développement durable.

- Coordonner et animer les réseaux qui participent à la mise en œuvre des politiques des ministères chargés de l'EEDDM, du Logement et de la Ville (services déconcentrés, opérateurs, acteurs professionnels...).

- Assurer la cohérence et la qualité des processus décisionnels dans la nouvelle communauté de travail DREAL et dans une nouvelle relation de travail avec l'échelon départemental.

UNE NOUVELLE ORGANISATION RÉGIONALE POUR INTÉGRER LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA DREAL EN RÉGION : CINQ UNITÉS TERRITORIALES RATTACHÉES À LA DIRECTION

